



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Alimentation Couche-Tard Inc. annonce l'obtention de l'autorisation en matière de concurrence au Canada pour l'acquisition de CST Brands, Inc. ainsi que pour la transaction avec Parkland

LAVAL (Québec), le 27 juin 2017 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») (TSX : ATD.A / ATD.B) annonce qu'elle a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence du Canada pour procéder à l'acquisition de CST Brands, Inc. (« CST ») et à la transaction avec Parkland Fuel Corporation (« Parkland ») (TSX : PKI). La clôture de ces deux transactions est prévue pour le 28 juin 2017.

Consentements à vendre des actifs au Canada

À la suite de l'examen par le Bureau de la concurrence et de l'entente de consentement parvenue avec le Commissaire de la concurrence, et conformément à l'entente signée avec Parkland, Parkland achètera de Couche-Tard la majorité des actifs canadiens de CST situés au Québec, dans les Maritimes et en Ontario :

- a. 100 % de l'unité d'affaires comprenant les sites automatisés de vente de carburant diesel de CST;
- b. 100 % de l'unité d'affaires de ventes commerciales et de mazout domestique de CST;
- c. Essentiellement l'ensemble des détaillants et agents à commission de CST;
- d. 159 magasins corporatifs exploités par CST; et
- e. Le siège social de CST à Montréal.

Une fois la transaction avec Parkland conclue, Couche-Tard recevra environ 985 millions \$ CA et ajoutera à son réseau 157 sites exploités par la société au Québec, dans le Canada atlantique et en Ontario.

À la suite de ces transactions, Couche-Tard exploiterait plus de 1 300 nouveaux sites aux États-Unis (Arkansas, Arizona, Colorado, Floride, Géorgie, Louisiane, New Mexico, New York, Oklahoma

et Texas) et au Canada (Québec, Canada atlantique et Ontario), ce qui porterait à près de 14 000 le nombre total de magasins dans son réseau à l'échelle mondiale.

Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la société (magasins corporatifs). En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Irlande, en plus d'avoir une présence importante en Pologne.

Au 29 janvier 2017, le réseau de Couche-Tard comptait 8 081 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 6 710 offraient du carburant pour le transport routier. Son réseau nord-américain est constitué de 15 unités d'affaires, dont 11 aux États-Unis, couvrant 41 États, et 4 au Canada, qui couvrent les 10 provinces. Environ 80 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau et de ses centres de services en Amérique du Nord.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de ventes au détail en Scandinavie, en Irlande, en Pologne, dans les pays baltes ainsi qu'en Russie par l'entremise de dix unités d'affaires. Au 29 janvier 2017, le réseau de Couche-Tard comptait 2 766 magasins, dont la majorité offre du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que les autres sont des sites de carburant automatisés sans employés. Couche-Tard offre aussi d'autres produits tels que l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour le secteur de l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. En incluant les employés travaillant dans les magasins franchisés arborant ses marques, quelque 25 000 personnes travaillent dans son réseau de vente au détail, ses terminaux et ses centres de services en Europe.

De plus, en vertu des contrats de licence, près de 1 700 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 13 autres pays et territoires (Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 12 500 le nombre de magasins du réseau.

Pour de plus amples renseignements à propos d'Alimentation Couche-Tard inc., veuillez visiter notre site Internet au <http://corpo.couche-tard.com>.

-30-

Source : Alimentation Couche-Tard inc.

Relations investisseurs : Claude Tessier, chef de la direction financière

Tél. : 450-662-6632, poste 4407

relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias: Marie-Noëlle Cano, directrice principale, Communications globales
Tél. : 450-662-6632, poste 4611
communication@couche-tard.com

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce communiqué est basée sur l'information disponible en date de sa publication.